



C.F.P.P.A de la GIRONDE

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Option : Travaux de la production animale

Spécialité : Polyculture élevage

OBJECTIF : *Devenir salarié d'une entreprise en tant qu'ouvrier qualifié*

Publics

↪ Toute personne justifiant d'une année d'activité professionnelle temps plein tout secteur confondu. Aire de recrutement Gironde.

Conditions d'accès

- ↪ Avoir au minimum 18 ans le jour de la formation / **et**
- ↪ Avoir un niveau équivalent au CAPA / **et**
- ↪ Satisfaire aux tests écrits et à l'entretien de motivation
- ↪ Avoir un projet professionnel

Organisation

- ↪ Formation à temps plein sur 8 mois avec la possibilité d'individualiser le parcours de formation
- ↪ Formation gratuite financée par le Conseil Régional et rémunérée en fonction du statut de chaque stagiaire par les ASSEDIC ou le Conseil Régional.

Dates

↪ **Prochaine session : 2008 (sous réserve de financement)**

Vous désirez des renseignements et/ou une documentation,
contactez nous au :

C.F.P.P.A de la Gironde
84 Avenue du Général de Gaulle BP 113
33294 BLANQUEFORT

Responsable pédagogique : Jean Bernard Guillaume

Tél : 05.56.35.61.10

Fax : 05.56.35.61.00

E-mail : cfppa.blanquefort@educagri.fr



Programme de formation du BPA Travaux de la production animale

La formation sera d'une durée variable : 400 heures à 1150 heures dont 1/3 du temps en entreprise

Elle est découpée en 10 Unités Capitalisables (modules):

Les 10 UC du BPA option Travaux des productions animales	Spécialité Polyculture-élevage
3 UC générales (UCG) communes à toutes les options du BPA	<p>UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale (<i>durée de 0 à 126 heures</i>)</p> <p>UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique (<i>durée de 0 à 98 heures</i>)</p> <p>UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable (<i>durée 49 heures</i>)</p>
2 UC d'option (UCO) spécifiques à l'option	<p>UCO 1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal (<i>durée de 35 à 120 heures</i>)</p> <p>UCO 2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage (<i>durée de 35 à 120 heures</i>)</p>
3 UC de spécialité (UCS) spécifiques à chacune des spécialités	<p>UCS 1 PE : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal (<i>durée de 14 à 35 heures</i>)</p> <p>UCS 2 PE : Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement (<i>durée de 14 à 35 heures</i>)</p> <p>UCS 3 PE : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement (<i>durée de 14 à 35 heures</i>)</p>
2 UCARE	<p><i>A proposer par le centre</i></p> <p>UCARE 1 (<i>35 heures</i>)</p> <p>UCARE 2 (<i>35 heures</i>)</p> <p>(UCARE Traite obligatoire en système laitier)</p>

Conditions de délivrance du diplôme

Toutes ces unités (modules) doivent être acquises pour la délivrance du diplôme.

- Le diplôme ne sera réellement délivré, par le service des examens, que lorsque 1 année d'expérience professionnelle sera justifiée.
- Le stagiaire a 5 ans pour obtenir la totalité des UC.

Les UC de Spécialisation et les UCARE seront validés **en situation professionnelle**.

Une personne titulaire du bac pourra être dispensée des modules d'enseignement général